



Formation bénévole

REPLACEMENT OCCASIONNEL BÉNÉVOLE



7 heures de formation



2 sessions :

① 23 septembre 2023

② 18 novembre 2023

Sensibilisation en structure
auprès de l'animateur :
Conduite d'au moins 4
séquences

Public :

Pour tous les licenciés à la
FFEPGV

Nombre de participants :

20 places



Accessibilité

Vous êtes en situation de handicap et vous souhaitez participer à l'une de nos formations.

Faites-le nous savoir : nous mettrons tout en œuvre pour trouver une solution adaptée.



Descriptif de la formation

La finalité de cette démarche consiste à pallier les courtes absences imprévisibles de l'animateur auprès d'un public adulte ou senior actif.

Le Comité Régional, en réponse aux besoins des territoires, a pour mission de favoriser la mise en place de cette procédure auprès des associations affiliées.



Objectifs

- ✦ Concevoir et conduire des séquences d'animations (au minimum 4 séquences) avec et sous la responsabilité de l'animateur, en prenant en compte la sécurité du groupe
- ✦ Vivre une séance type et appréhender sa structuration
- ✦ Faire part des séquences préparées et conduites en association
- ✦ Acquérir les connaissances en matière de réglementation et de sécurité



Contenus

- ✦ Notion de séance (présentation des activités de base en lien avec quelques intentions éducatives)
- ✦ Présentation orale des séquences préparées en structure (conseils et régulation du formateur)
- ✦ La sécurité des pratiquants (organisation ; placements ; intensité)
- ✦ Règlementation sportive
- ✦ Exemples de situations motrices accessibles et dynamiques



Pré-requis

- ✦ Être âgé de 18 ans minimum
- ✦ Être licencié à la FFEPGV
- ✦ Pratiquer régulièrement les séances de Gymnastique Volontaire
- ✦ Être repéré par l'animateur, avec l'accord du Président
- ✦ Être titulaire du Prévention et Secours Civiques de niveau 1
- ✦ En complément, votre club doit impérativement vous déclarer comme encadrant bénévole sur I-réseau, pour vérifier votre « honorabilité »

Formation bénévole

REPLACEMENT OCCASIONNEL BÉNÉVOLE

Clôture des inscriptions :

- ① 9 septembre 2023
- ② 4 novembre 2023

€ Coût de la formation :

Frais pédagogiques : pris en charge par le Coreg
Frais de restauration : à la charge du participant

Lieux :

- ① Amfreville (76)
- ② Saint-Lô (50)

Diplôme remis :

Attestation fédérale de sensibilisation à l'animation
« Remplacement Occasionnel Bénévole »

Moyens techniques et pédagogiques

Alternance d'apports de connaissances et de mise en pratique sur le terrain.

Encadrement

Directrices de formation : formatrices au Comité régional EPGV de Normandie

Session ① : Anaïs GOMES

Session ② : Noémie BEHUET

Modalités de validation

- ✦ Feuilles de présence
- ✦ Fiche d'émargement
- ✦ Formulaires d'évaluation de la formation
- ✦ Evaluation formative :
 - Quiz / Questionnaires
 - Mises en situation pratique

Modalités de certification

- ✦ Pour y accéder :
 - Avoir effectué une sensibilisation avec l'animateur du Club
 - Avoir suivi intégralement la formation
- ✦ Formation non certifiante



Contact :

Service Formation

02 31 28 78 71

normandie@comite-epgv.fr

Points forts

- ✦ Permettre le maintien des activités pour les pratiquants licenciés dans les associations affiliées FFEPGV en cas d'absence de l'animateur